

AVIS N° AV-2018-165

Evénement	Augmentation de capital par apport en nature
Valeur(s) concernée(s)	SALAFIN

- OBJET DE L'AVIS

Augmentation de capital de "SALAFIN" au titre de la fusion-absorption de "TASLIF"

- REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010 et n°30-14 du 6 Janvier 2014 et notamment son article 3.8.4 et n°1955-16 du 4 Juillet
- ;
- Avis d'approbation de la Bourse de Casablanca n° 16/18 du 17/12/2018 ;
- Visa de l'AMMC n° VI/EM/036/2018 du 17/12/2018 ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Type d'opération	Apport en nature
Emetteur (Société absorbante)	SALAFIN
Bénéficiaires	Actionnaires de la société TASLIF
Valeur nominale (MAD)	100,00
Prix d'émission (MAD)	936,00
Prime de fusion (MAD)	460.282.300,00
Nombre d'actions à émettre	550.577
Montant global de l'opération (MAD)	515.340.000,00
Montant de l'augmentation de	

capital (MAD)	55.057.700,00
Date d'échange des actions	07/01/2019
Centralisateur de l'opération	BMCE Bank Of Africa
Société de bourse chargée de l'enregistrement	CAPITAL TRUST SECURITIES

- CARACTÉRISTIQUES DE COTATION DES ACTIONS NOUVELLES

Secteur d'activité	Sociétés de financement et Autres Activités Financières
Compartiment	PREMIER COMPARTIMENT
Cycle de négociation	Continu
Ligne de cotation	ACTIONS 1ERE LIGNE
Date de jouissance	01/01/2018
Ticker	SLF
Libellé	SALAFIN
Date d'enregistrement	08/01/2019

- CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Étapes	Dates
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	10/12/2018
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	17/12/2018
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par l'AMMC	17/12/2018
4	Publication des l'avis relatif à l'opération au bulletin de la cote	18/12/2018
5	-Suspension de la cotation des titres de la société absorbée -Réunion des instances devant ratifier l'opération	31/12/2018
6	Réception par la Bourse de Casablanca des PV des instances ayant ratifié l'opération	02/01/2019
7	-Calcul par les teneurs de compte des positions des titulaires de titres de la société absorbée -Envoi par les teneurs de compte au centralisateur de la société absorbante des positions des titulaires de titres de la société absorbée à convertir	04/01/2019
8	Conversion automatique des actions de la société absorbée (non concernées par les rompus) en actions de la société absorbante	07/01/2019

9	- Admission des actions nouvelles - Enregistrement de l'opération en bourse - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote - Reprise de cotation des rompus de la société absorbée et ouverture de leur période de négociation et de conversion	08/01/2019
10	Clôture de la période de négociation des rompus de la société absorbée	05/02/2019
11	Radiation des titres de la société absorbée	06/02/2019

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)